



Séminaires à distance 12, 17, 24 et 26 novembre 2020

Programme

Exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, nous vous proposons 4 web séminaires respectivement dédiés à :

1. **Le nouveau droit français des brevets** (incidence et discussion de la Loi Pacte du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises) – le 12 novembre 2020 de 9h à 12h
 2. **L'obtention du brevet** - le 17 novembre 2020 de 9h à 13h
 3. **L'exploitation du brevet** – le 24 novembre 2020 de 9h à 12h
4. **Certificats complémentaires de protection, bio/médical** – le 26 novembre 2020 de 9h à 12h

Chacun des thèmes envisageant les principales décisions de jurisprudence française et européenne de l'année écoulée.



Tarifs :

Tarif normal : 1 séance = 450€ HT, soit 540€ TTC **ou** 4 séances = 1 450€ HT, soit 1 740€ TTC
Tarif membres ASPI : 1 séance = 400€ HT, soit 480€ TTC **ou** 4 séances = 1 250€ HT, soit 1 500€ TTC

Inscription en ligne sur notre site www.fnde.asso.fr ou par courriel adupont@fnde.asso.fr

A l'occasion de ces quatre séminaires, seront appelés à intervenir

Henri BOURGEOIS, Conseil en propriété industrielle, Cabinet Régimbeau
Jean-Christophe GALLOUX, Professeur à la faculté de Droit de Paris II, Avocat
Pierre GENDRAUD, Expert en PI auprès de la Cour d'Appel
Géraldine GUERY-JACQUES, Directrice du service Propriété Industrielle, Groupe Seb
Claude JUPIN, Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet Nony
Christian LE STANC, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Avocat Cabinet Le Stanc
Emmanuel PY, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne
Jacques RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE
Laurent TEYSSEBRE, Ingénieur brevets, Saint-Gobain
Privat VIGAND, Professeur au CEIPI